



Fédération Française de Judo

Ligue du Lyonnais

I.R.F.E.J

Département Formation

Lyon, le 13 juillet 2010

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur, le Professeur

La Formation pour accéder aux Qualifications Fédérales d'Assistant Club et d'Animateur Suppléant reprendra mi-septembre.

Nous vous rappelons que ces deux Qualifications ne remplacent pas le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif. Les objectifs sont:

- ✓ Permettre aux Clubs d'avoir des personnes formées soit pour une aide pendant le cours (Assistant Club) soit pour un remplacement temporaire de l'Enseignant (Animateur Suppléant).
- ✓ Donner l'envie d'enseigner à nos élèves afin de les amener à une véritable Qualification Professionnelle (brevet d'état).

Ci-dessous les exigences préalables à ces formations :

	Assistant club	Animateur suppléant
Nombre d'heure de Formation Régionale	30 heures (cf. Calendrier Ligue) Début de la Formation 18/09/10 à 9h	30 heures (cf. Calendrier Ligue) Début de la Formation 18/09/10 à 9h
Nombre d'heures minimales en stage pédagogique dans une Association Affiliée à la FFJDA	50 heures sous la tutelle d'un tuteur pédagogique (Professeur du Club)	50 heures sous la tutelle d'un tuteur pédagogique (Professeur du Club)
Grade minimum	Ceinture Marron	Ceinture Marron (si déjà assistant club) sinon 1 ^{er} dan
Age minimum	cadet 1 ^{ère} année	Avoir 18 ans le jour de l'évaluation finale
Formalités	Etre présenté(e) par le Président et le Professeur du Club où le Candidat est licencié Etre licencié(e) à la FFJDA pour l'année en cours Etre titulaire d'un Passeport Sportif en cours de validité	Etre présenté(e) par le Président et le Professeur du Club où le Candidat est licencié Etre licencié(e) à la FFJDA pour l'année en cours Etre titulaire d'un Passeport Sportif en cours de validité Etre titulaire de l'AFPS (avant l'évaluation)
Lieu de formation	Maison du judo	
Coût	90 euros	
Evaluation et Délivrance du titre	En fin de Formation par un Jury	

Afin de mettre en place cette formation dans les meilleures conditions possibles, nous vous demandons de bien vouloir remplir et **renvoyer la page 2 de ce courrier avant le : 17 septembre 2010.**

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président de la Ligue du Lyonnais
André QUILLES

Le Directeur de l'Ecole des Cadres
Pierre BLANC

Le Conseiller Technique
Patrick NOLIN

Le Responsable de la Formation
Marc PERARD

